

Réunion du Comité Directeur de la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France du 20 janvier 2021

Le mercredi 20 janvier 2021 à 18h00, le comité directeur élu s'est réuni par visio-conférence. Il est procédé à l'appel nominal des administrateurs.

Présents :

Didier ANDRE, Laurent BEAUCOURT, Karim BELAID, Dominique BERTHE, Jean-Paul BREVIERE, Alain CANONNE, Thomas CARPENTIER, Dominique CUPILLARD, Jean-Claude DEMEY, François DETAIL, Damien DEVOS, Marc FORTIN, Véronique GIBOT, Yves GUDIN, René LUCAS, Hervé KUREK, Sébastien LYSIK, Benjamin MERCIER, Stéphane MEYER, Jérôme MILLOTE, Marie Noëlle NOULARD, Gilbert VAN STALLE, Christophe VANHEMS, Jean-Bernard POUILLIER, Chantal VASSAUX, Jean-Paul VIDOR, Christian FARGEAS, Benjamin TRANCHARD

Excusés :

Jean AMIEL, Francis LUYCE, Henri WACHTER,

Absents :

Madeleine BERNAVON, Michel CARION, Philippe ROUBLIQUE

Ordre du Jour :

1. Ouverture par le secrétaire général
2. Mot de la présidente
3. Election CROS Hauts de France
4. Adoption du procès-verbal du 24/11/2020
5. Fonctionnement de la Ligue
6. Projets des pôles sportifs
7. Projet pôle communication
8. Projet de mutualisation
9. Trésorerie
10. ERFAN
11. Activités non compétitives
12. Pôle des territoires
13. Questions diverses

1. Ouverture par le secrétaire général (Sébastien Lysik)

En raison du contexte sanitaire, la réunion a lieu exclusivement par visio-conférence. La réunion est enregistrée à des fins de réalisation du compte rendu.

Règles de fonctionnement :

- Les micros sont coupés à l'exception de l'intervenant en cours
- Parler avec intention, utiliser la bienveillance, se faire confiance, respecter le cadre
- Présentation par thématique, les questions seront traitées en fin d'intervention

- Le dispatching des paroles est géré par le secrétaire général et la présidente. Conversation et demande de parole possible via le chat, ou en levant la main dans l'application.

2. Mot de la présidente (Dominique Cupillard)

Merci à Sébastien pour l'organisation technique de cette réunion et la qualité du power point présenté ce soir.

Présentation des vœux

En préambule, je vous présente tous mes vœux pour cette année nouvelle 2021.

Je me veux :

- Optimisme sur l'évolution de la situation sanitaire en France et dans les Hauts de France grâce à la vaccination même s'il y a déjà quelques freins qui sont mis à son déploiement.
- Craintive, anxieuse pour la natation française et la natation des Hauts de France

Tous mes vœux à vous et vos proches de bonne santé et de réussite personnelle ainsi que dans vos clubs.

Diverses informations

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean Amiel qui est sorti aujourd'hui de l'hôpital.

Je présente mes excuses suite à la dernière assemblée générale. Je me suis aperçue que nous n'avions pas parlé de natation artistique. Je souhaite présenter mes excuses à Chantal ainsi qu'à Marie-Noëlle de ne pas avoir abordé ce sujet lors de l'assemblée générale et également à Alain Canonne. Je n'ai pas évoqué les championnats qui se sont déroulés à Douai, organisés brillamment par le club de Douai un petit peu à la dernière minute. Mais même fait dans la précipitation, c'était une organisation très bien orchestrée par toute l'équipe d'Alain. Je tenais à les remercier car j'ai évoqué les championnats de France à St Raphaël. Je vous prie donc d'accepter mes excuses et je vous félicite pour les travaux accomplis.

Elections fédérales

Nous étions en période électorale. Les élections de la Fédération Française de Natation ont eu lieu. Merci à tous les présidents de départements qui ont bien voulu relancer les présidents électeurs. C'était un peu compliqué étant donné qu'il y a eu des mouvances dans les instances dirigeantes de certains clubs. Mais tout de même 66% des clubs ont participé au niveau national ce qui représente un peu plus de 76% des voix avec 91% pour la liste de Gilles Sezionale, qui est reconduit à la tête de la Fédération Française de Natation pour les 4 prochaines années.

Je ne peux que me féliciter de la représentation des Hauts de France :

- Benjamin Mercier intègre le comité directeur et le bureau fédéral
- Inès Pollet, médecin fédéral, originaire du club de Montreuil et maintenant licencié au club de Ligue
- Dominique Cupillard reste au bureau et devient secrétaire générale
- Marie-Noëlle Noulard reconduite dans ses fonctions au sein d'une commission de discipline
- Jean-Claude Demey qui intègre une commission disciplinaire

Donc 5 représentants à ce jour, nul doute qu'il y en aura peut-être d'autres dans les cercles de compétences à venir.

Félicitations à Stéphane Meyer pour sa nomination en tant qu'officiel FINA.

La vie des clubs et du territoire

Félicitations au nouveau président d'Amiens, Romuald Allais, qui succède à Alexandre Cabral.
Félicitations au nouveau président de Cambrai. Suite à une démission complète du bureau, une assemblée électorale s'est tenue le 16 janvier 2021. Le nouveau président est Christophe Legrand.

Les Hauts de France sont une terre d'accueil pour les équipes de France. L'équipe de France féminine de water-polo s'est entraînée à Abbeville juste avant de partir pour le TQO et ce sera la même chose pour l'équipe de France masculine avec une représentation des joueurs des Hauts de France. Cette information a été relayée sur les réseaux sociaux.

Suite au dernier comité directeur, point d'avancement sur les nouvelles piscines sur le territoire :

- Jérôme Millote nous tient informé par les réseaux sociaux de l'avancement de la piscine de Denain
- La piscine de Wormhout devrait ouvrir en décembre 2021. Elle sera probablement gérée par une DSP mais le choix n'a pas encore été effectué. Il a été convenu avec Bruno Brongniart, vice-président de la communauté d'agglomération des Hauts de Flandres, de se voir pour envisager sérieusement la mise en place d'un club au sein de cet équipement. Il a réitéré sa volonté de mettre en place un club.
- Autre projet dans les cartons à Nouvion en Thiérache, avec un soutien du conseil régional
- Autre projet, celui de la nouvelle piscine de Harnes prévue pour 2025

Force est de constater que nous subissons de plein fouet la crise sanitaire avec l'arrêt des activités natatoires dans les piscines. La vie de la natation des Hauts de France est faite d'arrêts et redémarrages successifs. Nous ne sommes pas loin de l'agonie mais nous espérons trouver les moyens, ainsi que les clubs, de rebondir.

La Ligue

A la date du 15/01/2021, nous sommes à -31% de licences pour les Hauts de France (ce qui signifie une perte de 6459 licences). Il y a 590 licences en attente dans les paniers et 106 clubs affiliés pour l'instant. C'est alarmant, c'est catastrophique, certaines régions sont pires que la nôtre. Pas de licence signifie pas de rentrée d'argent pour la Ligue. Les différents pôles vont exposer leurs projets, tous ces projets sont ambitieux mais devront tenir compte de la santé financière de la Ligue eu égard aux non rentrées des licences et des engagements puisqu'il n'y a pas de compétition.

Merci à Franck Haudegand qui a fait un gros travail avec les clubs sur les Visio de labellisation. Véronique nous en parlera un peu plus tard. Ce moyen de communication avec les clubs a été très apprécié. Je pense que par la suite, cet outil qui nous a été imposé par la COVID devra être décliné le plus possible pour communiquer vers nos clubs. Il est important en ces temps difficiles de vraiment garder le lien avec les clubs. Je compte vraiment sur Véronique qui anime le pôle des territoires pour booster les présidents des départements qui sont bien sur présents aujourd'hui pour garder le lien avec les clubs Prendre des nouvelles de nos clubs, de nos associations est important en cette période difficile où il y a un épuisement des dirigeants qui doivent faire face à des situations complexes (saliés, dossiers, éloignement des piscines). Je compte sur tous les membres du comité directeur pour garder ce lien.

Aisance aquatique

Retour positif avec une aide qui avoisine les 25 000 euros. Il y a 2 actions + 1 action de formation financées par l'ANS.

Les subventions seront versées sous réserve de fournir les bilans.

Conférence des financeurs

Sollicitation par Claude Fauquet, la conférence des financeurs va prochainement être mise en place dans les Hauts de France. Eu égard à mes différents engagements, j'ai sollicité Benjamin Mercier pour me

représenter dans cette instance.

Dominique Berthe a fait part de son souhait de postuler pour intégrer le collège des usagers. Je n'y vois pas d'inconvénients.

3. Election CROS Hauts de France

Je ne souhaite pas renouveler ma candidature au sein de cette instance et souhaite que la ligue des HDF soit représentée notamment pour poursuivre le développement du réseau sport santé bien être. La personne idoine pour ce projet serait notre médecin de Ligue Karim Belaid. Un mail lui a été envoyé pour le solliciter.

L'ensemble du Comité Directeur valide la proposition de Karim BELAID pour l'élection au CROS des Hauts de France

4. Adoption PV 24/11/2020

Pas de remarque. Le PV est adopté à l'unanimité.

5. Fonctionnement ligue

Cf. diapo 7 à 12

Membres invités : Véronique Gibot et Philippe Roubligue

3 strates de décision :

- Bureau exécutif : uniquement si nécessaire en fonction de l'actualité du moment (décisions sur le fonctionnement), uniquement en Visio conférence
- Bureau directeur : des personnes seront conviées en fonction de l'ordre du jour. Chaque réunion fait l'objet d'un ordre du jour et d'un compte rendu qui sera diffusé
- Comité directeur : les salariés peuvent être conviés au besoin en fonction des dossiers à traiter

Intervention Laurent Beaucourt : travail en strates judicieux (idem au niveau des clubs avec comité directeur et conseil d'administration) car il faut gérer les affaires courantes et être efficace. Mais il est important dans le contexte de bien préciser quels sont les limites dans ce fonctionnement en particulier. L'instance élue est le comité directeur, il est important de présenter les missions / niveaux d'actions des 3 instances (bureau exécutif, bureau directeur et comité directeur)

Réponse Sébastien Lysik : bureau exécutif ne traite que les affaires urgentes. Le bureau exécutif ne prendra pas de décision à la place du comité directeur.

Salariés

Délégation à Sébastien Lysik assisté de Benjamin Mercier. Entretien professionnel tous les 2 ans
Chômage partiel en place jusqu'au 30 juin 2021, donc les salariés ne sont pas toujours disponibles. Sur les temps de chômage partiel, l'employé n'a pas obligation de répondre aux exigences de son employeur.
Un premier point est en cours pour connaître leurs souhaits sur la Ligue de demain et sur leurs missions. Les projets présentés ce soir leur seront présentés par la suite.

6. Projets des pôles sportifs

Dominique Cupillard remercie les pôles qui ont travaillé sur ces projets. Elle a souhaité que ce soit des projets collaboratifs, collectifs. Ces projets ont déjà été présentés pour partie aux représentants des départements.

Après la présentation de ce jour, si vous avez des remarques à faire, des aménagements peuvent être réalisés.

Puis dans un second temps, ces projets seront présentés aux clubs. L'idée est de faire adhérer un maximum de clubs aux projets mis en place par la Ligue. La Ligue ne fait pas un projet pour elle mais pour les clubs et pour les athlètes.

Il faut fixer les objectifs que l'on veut pour la Ligue en 2024 dans les différentes disciplines. Le projet doit

être réaliste, atteignable par les clubs.

A. Natation course et eau libre (Yves Gudín - Hervé Kurek)

Cf. diapo 15 à 21

Excuses auprès de Laurent Beaucourt qui n'a pas dû recevoir la convocation pour la réunion du pôle de la semaine dernière, suite à une erreur de mailing.

Programme sportif : un lien est à faire avec les programmes départementaux afin que tous les licenciés de la Ligue aient une offre de pratique à son niveau. Répartition des événements entre Ligue et départements.

Dominique Cupillard : Merci pour ce travail de préparation. On parle de clubs, d'aider les clubs, les entraîneurs, mais il faut aussi compter sur la place importante des athlètes et comment les positionner car on ne parle pas d'aide aux athlètes, de formation en parallèle des athlètes, du double projet des athlètes. Il est important d'avoir leur ressenti sur le projet qui sera mis en place, impliquer dans le projet pour avoir leur vision, il n'y a pas que l'aide financière au club. Cette aide n'est pas un chèque en blanc mais sera l'objet d'une convention avec des obligations réciproques à définir: formation, athlètes ...

Laurent Beaucourt : les entraîneurs ne sont pas des entraîneurs de métiers et il est parfois compliqué d'assurer une formation. Manque le lien avec la fédération française handisport, double licence à créer ? Cela peut amener du sponsor.

Yves Gudín : avis favorable pour une relation ligue handisport / ligue HDF

Hervé Kurek : l'intégration d'athlète dans le pôle ce sera fait mais cela nécessite un peu de réflexion. Ajout aussi d'un représentant des officiels.

Formation : enquête pour le profil de chaque club, convention collective du sport obligation d'être formé. Répondre aux besoins locaux des disponibilités de chaque club en délocalisation.

Véronique Gibot : quel est la composition du pôle natation course et eau libre.

Yves Gudín : 1 représentant de chaque département (02: Mathieu Seveau, 60: Hervé Kurek, 80: Maryline Cheron, 62: René, 59: Philippe Todoskoff, + les membres suivants : Laurent Beaucourt, Jean-Paul Brevière, Jérôme Millote, Yves Gudín + CTR

Sébastien Lysik : demande à chaque responsable de pôle de communiquer la composition de chaque pôle

Benjamin Mercier : il est important de placer l'athlète dans tous les projets. Ce n'est pas qu'un problème financier. Qui doit prendre en charge, les clubs ou la Ligue, la formation, la reconversion de l'athlète, de préparer son devenir après avoir rapporté titres et médailles au club, à la Ligue ? Cela doit être au cœur du projet. Lors de la première réunion il a été précisé de constituer un pôle des athlètes afin de les réunir et de nous donner des pistes sur ce qu'ils manquent à leurs yeux pour faire en sorte que ces athlètes restent dans la Ligue des HDF. Ce qu'ils attendent, ce n'est pas forcément un chèque mais un avenir professionnel pérenne pour l'après carrière en échange de l'investissement sportif donné à son club, à sa Ligue.

Thomas Carpentier : pour les formations, il faut intégrer la réforme qualiopti. Le PPF, projet de performance fédéral, a-t-il été pris en compte ? clubs d'excellence haut niveau et club d'excellence formateur ?

Benjamin Tranchard : la réforme est en cours, la fédération n'est pour l'instant pas capable de dire où cela en est. Ce n'est pas seulement de leur fait, cela dépend énormément de l'ANS (Agence Nationale du Sport) qui a du mal à se positionner elle-même, autant sur le point de vue structurel que sur les critères d'entrée sur les listes. Pas de réponse de l'ANS donc pas de la FFN.

Laurent Beaucourt : remarque sur l'athlète et reconversion, sur le principe c'est bien. Aujourd'hui pour accompagner la reconversion il faut une expertise et de fait est ce à la ligue de mener ces projets ? La

ligue doit coordonner les athlètes concernés et leur faire accéder à un programme qui devrait être national. A l'échelle de la Ligue, le niveau de moyen et de compétence est relativement limité. La création d'un comité d'échange entre tous les athlètes concernés dans nos clubs est une bonne idée.

Benjamin Mercier : la fédération a un rôle essentiel dans cette mission, notamment pour les athlètes listés. Si on veut apporter un atout supplémentaire et attirer les athlètes chez nous et les faire rester dans la Ligue des HDF il faut leur apporter autre chose que ce que les autres Ligues leur apportent. Aujourd'hui la force que l'on peut avoir par rapport à tous les autres est de leur proposer un véritable projet de reconversion. Je ne sais pas si c'est à la Ligue de le faire ou au club, structure accueillante, mais je pense que si l'on parle que la Ligue investit financièrement, aide financièrement les structures telles qu'on les a présentées tout à l'heure, il faut qu'en contrepartie, on ait l'assurance que ces structures accueillantes mettent au cœur de leur système la reconversion de l'athlète, par exemple sous forme d'un contrat de projet.

Christian Fargeas : cela existe au niveau de la fédération, département des athlètes, il y a une collègue de la direction technique nationale opérationnelle sur le territoire des HDF. La vraie chose à améliorer, c'est qu'une fois que le projet de l'athlète est défini, comment nous en région peut-on l'accompagner au mieux, lui tendre la main, lui apporter des partenariats. Il faut déjà définir des projets puis prendre des mesures d'accompagnements.

B. Water-polo (Gilbert Van Stalle et Damien Devos)

Cf. diapo 22 à 29

Projet travaillé par Damien Devos, Gilbert Van Stalle et Christian Fargeas

Damien Devos : parmi les nouveautés, il y a la volonté de suivre et former les éducateurs / entraîneurs. Car ce sont souvent des étrangers ou des joueurs qui sont entraîneurs sur les jeunes catégories. Ils sont présents sur 1 ou 2 voir 3 années maximum. Ce n'est pas concevable de gérer des jeunes sur une si courte période. La priorité est de prendre contact avec les clubs pour connaître leurs besoins, de stabiliser l'encadrement attaché à son club pour pouvoir, au niveau de la Ligue, mettre en place des formations et la pédagogie pour ces jeunes joueurs et joueuses.

Autre nouveauté, rapidement commencer les championnats à l'aide d'une planification à saison N-1 pour pouvoir commence tôt. Aujourd'hui, il n'y a pas encore eu de matches au niveau régional depuis mars de l'année dernière. Si nous avons pu voir avec les clubs et anticiper, le championnat aurait pu commencer sur quelques journées. C'est une discussion à voir avec les clubs pour leur proposer un championnat voir deux, afin qu'ils acceptent tel ou tel version pour commencer tôt le championnat l'année d'après.

Commencer tôt, permet aussi, de planifier les rassemblements et détections pour nos équipes de Ligue U13 U15 U17. Pour faire un état des lieux sur les joueurs qui sont potentiellement à suivre, à conserver pour nos équipes et d'amplifier avec les cadres techniques (nous avons la chance d'avoir des entraîneurs de la région qui sont rattachés aux équipes nationales :

- Yann Clay entraîneur adjoint équipe de France A, entraîneur à Douai
- Romain Harissart, entraîneur principal équipe de France U17 garçons, entraîneur à Douai
- Jonathan Ghesquière entraîneur adjoint équipe de France U15, entraîneur à Tourcoing

Il faut s'appuyer sur leur expérience pour les jeunes de la Ligue en corrélation avec les entraîneurs des clubs car compétents et belles images pour la Ligue des Hauts de France.

Il est aussi important de suivre nos jeunes arbitres, la FFN doit amener des arbitres régions en niveau national en commençant jeune. Nous installons nos jeunes arbitres sur des tournois en début de saison (tournoi des rois par exemple) permet aux formateurs de voir les jeunes arbitres avec une partie théorique et la pratique.

Alain Canonne : ces 2 présentations me laissent un peu perplexes. Je remercie Damien et Gilbert de m'avoir associé au projet. Mais quand je découvre le projet de la natation course, je regrette un certain décalage. Il me semble que la fédération c'est 5 disciplines, on va dire 3.5 dans les HDF. Il me semble que nous avons 2 clubs en Elite en water-polo, que ce sont 2 clubs de niveau, on l'espère avec Benjamin, de

niveau international (que l'on restera dans le top 6 Français et que l'on pourra se qualifier en coupes d'Europe). Nous sommes 2 clubs professionnels qui avons eu l'autorisation de continuer à nous entraîner et à jouer. Je pense que le club de Douai est un bon club formateur et j'avoue les 2 présentations me semblent complètement discordantes. Le projet water-polo est basé sur la formation, le projet natation course est basé sur l'élite. Il me semble qu'il est temps de rééquilibrer les choses et que si les clubs haut niveau natation course ont 35 000 euros, il me semblerait logique que les 2 clubs hauts niveaux water-polo ai la même chose.

Même si je partage l'engouement de Damien et Gilbert sur le projet water-polo, Il me semble aujourd'hui important de rééquilibrer les choses et trouver un équilibre plus juste. En termes de développement économique, Douai travaille dessus (recherche de sponsoring, aide), Tourcoing a fait la même chose. Nous avons la chance d'avoir 2 clubs au niveau international et il me semblerait logique que la réflexion soit plus globalisée entre la natation course et la water-polo et qu'il y ai un rééquilibrage.

Christophe Vanhems : d'accord ou pas d'accord, il y a bien une dichotomie entre le projet polo orienté formation au sens très large (arbitres, officiels et jeunes joueurs) et le projet natation qui est une sorte de déclinaison de celui de la FFN qui descend l'élite (nos meilleurs nageurs) à un cran en dessous. D'accord ou pas d'accord, je ne sais pas. Juste pour mémoire, les clubs « CAF », les 35 000 euros, ce n'est pas une subvention de la ligue puisqu'ils ont une obligation de communication avec les autres clubs. N'ayant pas été associé au projet, j'espère que la commission water-polo régionale se réunira plus d'une fois dans la mandature.

Benjamin Mercier : Alain a raison, nous ne parlons pas de la même chose, c'est difficile car comparaison n'ai pas raison. Le projet natation parle de Caf et le projet water-polo parle de formation. Peut-être que sur le projet polo, il y a un onglet sur le haut niveau qui manque. Cela n'enlève pas tout le travail qui a été fait et pensé par Gilbert et Damien. Il ne s'agit pas non plus du même nombre de licencié.

Alain Canonne : en natation course et en water-polo, ce qui coute cher c'est l'élite. Si on rapporte l'argent au nombre de pratiquant de haut niveau, on est comparable. Si on rapporte au nombre de pratiquant global, la natation course loisir et le water-polo loisir ne coute rien.

Yves Gudin : non mais elle rapporte

Alain Canonne : ce qui coute cher dans un club c'est le haut niveau. Si on compare le haut niveau natation course et le haut niveau water-polo, on a la chance d'avoir 2 clubs sur 11 en France aujourd'hui qui sont dans les Hauts de France, il semblera logique de les aider à hauteur de ce que l'on aide la natation course. Et je revendique la même chose pour Tourcoing que pour Douai puisque l'on est dans le haut niveau et que nous essayons de travailler de mieux en mieux depuis 10 ans. Nous avons aujourd'hui potentiellement 7 joueurs à Paris 2024, ce n'est pas négligeable

Yves Gudin : je suis surpris car déjà dans les 35 000 euros que l'on donnera on récupère les 20 000 que touche Douai comme CAF. Donc cela diminue déjà le montant de 20 000. Et les « recettes » faites par la natation course est hautement supérieure à la recette faite par le water-polo au niveau de la Ligue. On nous demande d'avoir un budget et de l'équilibrer. Notre part n'est pas beaucoup plus grosse que la part du water-polo.

Dominique Cupillard : le projet présenté par Gilbert et Damien est un projet de formation. Je rejoins Benjamin sur le fait qu'il manque certainement un onglet sur les SHN. Comme disait benjamin, les 35 000 euros c'est ce qui est alloué aux CAF. Je suis d'accord que l'idée de la nouvelle gouvernance de la Ligue et de respecter l'équité entre les disciplines eu égard au volume des engagements qui sont rentrés, eu égard au nombre de licenciés, il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte. Je suis d'accord pour regarder cela d'un œil neuf.

Alain Canonne : merci d'avoir une présidente qui écoute enfin le water-polo. Merci également d'avoir rectifié pour la natation artistique en début de séance.

Dominique Cupillard : j'écoute toutes les disciplines

Laurent Beaucourt : aujourd'hui dans ce bureau, j'ai la volonté de représenter les petits clubs. Ce qui m'amuse dans cette discussion, quand on est un petit club, on paye une cotisation, on paye les

engagements mais on ne touchera jamais ni 35 000, ni 20 000, ni 2000. Il paraît assez logique que les clubs soient aidés par discipline à hauteur de ce que représente les disciplines dans le nombre de licences. Les 2 clubs sont des clubs professionnels. Ce n'est pas la vocation d'une ligue d'aider les clubs professionnels. Quand on décide de faire un sport au niveau professionnel, on équilibre son budget.

Alain Canonne : je ne peux pas entendre ce discours. La ligue aide ses clubs. Il y a 2 clubs qui ont eu la chance de travailler depuis de nombreuses années, Tourcoing a été 50 fois champion de France. Douai, j'ai été président en 96 d'un petit club. C'est tout le travail de 25 ans qui a payé. La double formation, Christian Fargeas pourra en parler. Il n'y a pas un nageur de chez nous qui n'est pas accompagné. Nous en sommes arrivés là car aux 2 élus qui se sont succédés sur Douai, je leur ai toujours dit il y a la locomotive et les wagons. La locomotive c'est l'élite, et les wagons c'est la formation. C'est un train complet. Il n'y a que comme cela que l'on peut y arriver. Sans formation ou sans l'élite, on ne sera rien. Et je respecte aussi Tourcoing pour le travail qu'il fait. Vous ne pouvez pas me dire que c'est le nombre de licenciés, demain je peux avoir 1000 licenciés, cela ne me coûtera rien. Ce qui coûte, c'est l'élite et la formation SHN. Sur les 500 licenciés, c'est 30 personnes qui coûtent. Et on travaille sur le sponsoring.

Dominique Cupillard : ma volonté est une équité de traitement entre les disciplines fédérales mais la ligue n'est pas la banque de France, donc elle a forcément des moyens limités. En fonction des projets, il y aura certainement des arbitrages à prendre. Le point important qui a été abordé est la diversification des moyens de financement de la Ligue qui va passer par des partenariats. Si on a un projet fort, on pourra aller chercher des partenaires forts. Je sais que dans ton club tu as une personne ressource qui est apte à nous proposer des moyens de formation pour nos clubs, nos salariés, nos licenciés. Ce sera aussi un des axes de développement de l'ERFAN. Il faut apprendre à nos clubs à appréhender des partenaires privés car sans cette diversification, nous ne pourrions pas mener à bien tous les projets que nous souhaitons mener pour la ligue. Mais ma volonté est vraiment une équité de traitement entre toutes les disciplines s'il y a un projet qui est fort et fédérateur et qui est validé par tout le monde.

C. Natation Artistique (Marie-Noëlle Noulard)

Cf. diapo 30 à 43

7. Projet pôle communication (Marc Fortin)

Cf. diapo 44 à 46

Pour les salariés de la Ligue, la licence 365 est accessible hors ligne et pour les autres (élus) uniquement accessible en ligne.

L'objectif pour les élus est de pouvoir accéder à l'ensemble des documents administratifs de la Ligue (compte rendu des comités directeurs, bureau directeur, ...) en se connectant sur le drive pour avoir le partage d'informations afin de limiter l'envoi de mail (démarche environnementale).

Exemple : mise en place d'un parapheur numérique pour signature à distance et pouvoir répondre à des demandes de signature.

Création d'une adresse pour Véronique Gibot à réaliser.

Avis favorable pour permettre aux clubs d'utiliser le zoom de la Ligue pour la réalisation des assemblées générales de club.

Objectif des écrans : transformer les bureaux des élus en salle de formation et Visio conférence.

8. Projet de mutualisation (Laurent Beaucourt)

Cf. diapo 47 à 51

Appel à candidature pour optimiser les achats pour les clubs, se signaler auprès de Laurent Beaucourt.

9. Trésorerie (François Détail)

Cf. diapo 47 à 51

- Subventions : les demandes n'ont pas été encore validées et enregistrées pour cette saison sportive. Il va falloir intervenir rapidement pour aller chercher des financements adéquats.
- Affiliations régionales : les factures sont parties, les paiements commencent à arriver. Certains clubs font des demandes d'exonération qui sont traitées au cas par cas.
- Aide aux départements sur les licences pour la saison 2019-2020 : déclenchées quand tous les RIB arriveront. Tous les RIB enregistrés ont été annulés par la banque lors du changement de trésorier.
- Dématérialisation de toutes les sorties, uniquement par virement pour limiter les frais de courrier.
- Activité partielle renouvelée jusqu'au 30 juin 2021
- Cerfrance : cabinet d'expertise comptable, RDV fixé au 26 janvier 2021 pour évaluer la faisabilité des enregistrements comptables et des rapprochements bancaires en interne pour réduire la facturation étant donné que les compétences en interne existent (ou peut être formée si nécessaire).
- Transfert d'agence bancaire d'Outreau vers Tourcoing pour raison de proximité

Point sur la trésorerie : pas ou peu de dépenses et peu d'entrée (engagements et licences)

Dominique Cupillard : un des leviers d'économie pour la Ligue sont les frais de comptabilité très important (environ 25 000 euros). L'idée est de minorer ces frais afin de pouvoir réfléchir ces dépenses sur d'autres actions notamment sur le sportif.

François Détail : l'objectif du RDV est d'évaluer la mise à disposition d'un logiciel externalisé qui va permettre l'enregistrement comptable, et toujours la possibilité de réduction avant d'interroger la concurrence via un appel d'offre pour la prochaine saison (aujourd'hui bloquée par les lettres de mission en cours pour le social sur la saison sportive et comptable sur l'année civile). Nous attendons de voir le comportement de Cerfrance sur une demande de négociation.

Dominique Berthe : les contrats photocopieurs / téléphonie ont déjà été réduits en mutualisant sur le même fournisseur.

Laurent Beaucourt : première approche déjà réalisée, étude en cours.

Laurent Beaucourt : pourquoi les élus doivent-ils envoyer leur RIB ?

François Détail : il était de coutume que les déplacements lors des assemblées générales ou les intervenants qui se déplaçaient à la Ligue étaient défrayés de leur déplacement et des frais de péage. Donc d'un commun accord, sur l'assemblée générale du 18 décembre 2020, cela se passera comme cela puis ensuite nous regarderons les moyens à mettre en œuvre pour que les frais de déplacements puissent au maximum être abandonnés et défiscalisés (CERFA) à partir de l'année 2021.

10.ERFAN (Thomas Carpentier)

Cf. diapo 55 à 58

Dominique Cupillard : il faut réaliser la présentation de l'ERFAN lors d'une réunion du bureau exécutif. Il faut évaluer si de nouvelles formations sont à mettre en place en lien avec nouveau projet sportif.

L'ERFAN a son budget propre.

L'ERFAN gère à ce jour également la distribution des équipements

Laurent Beaucourt : y a-t-il déjà un fournisseur pour réaliser l'audit qualitatif ?

Thomas Carpentier : toutes les ERFAN sont des organismes déconcentrés de l'INFAN. L'INFAN a déjà choisi son intervenant et tous les ERFAN ont le même.

11.Activités non compétitives (Didier André)

Cf. diapo 59 à 65

Ce sont des activités qui rapportent du financement pour les clubs et pour la Ligue avec peu de dépenses.

Sébastien Lysik : proposition d'ajouter Nicolas Depriester (formation préparateur mental en cours) dans la commission médicale

Dominique Cupillard : très bonne idée

12. Pôle des territoires – labellisation (Véronique Gibot)

Cf. diapo 66 à 67

J'interviens par rapport à ce qui vient d'être présenté : sur 26 clubs NFBE présentés précédemment, uniquement 3 clubs labellisés donc il y a probablement un manque de formation ou de diplôme. Et il y a 12 clubs labellisés NFS.

3 réunions ont été réalisées : 1 avec les clubs et 2 avec les comités

Label ENF : 2 refus (Douai et Montreuil) par problème de pourcentage

Label NFBE : 1 refus (Hirson) car pas de formation NFBE

Label compétition : 1 refus (Douai) en natation course

La commission d'interroge sur les aides que la Ligue peut apporter.

Points remontés à la FFN :

- De revoir l'indicateur de pourcentage de licences pour les différentes mentions
- Pour l'éveil aquatique pour laquelle il n'y a pas de formation proposée actuellement
- Pas de visibilité au niveau de l'application labellisation sur l'indicateur CHN ou athlètes listés pour le label performance

Je remercie Franck pour le travail réalisé.

Le comité du Nord et de la Somme n'a pas apposé ses avis.

La Visio avec les clubs est à refaire l'année prochaine avec les clubs mais un peu plus tôt et avoir plus de formation.

Les clubs ont beaucoup de difficulté au niveau comptabilité et projet de développement de leur club. La commission souhaite mettre en place des formations par Visio sur ces points.

Thomas Carpentier : il n'y a que 3 dépôts de label NFBE car il n'y a que 3 clubs qui disposent de formateur NFBE. Certains clubs inscrivent en licence NFBE sans savoir qu'il existe une formation. Cela peut expliquer la différence. Sachant qu'il n'y a pas eu beaucoup de formation, les labels ont été attribués avec souplesse dans l'intérêt du club. La formation fédérale d'éveil aquatique n'a pas été mise en place depuis 4-5 ans car l'ERFAN n'avait pas connaissance de cette formation et par conséquent ne l'avait pas mise en place.

Pour les projets de développement des clubs, l'ERFAN va mettre en place une formation.

Dominique Cupillard : la Visio réalisée pour la labellisation a été très bien accueillie par les clubs. Il y a un besoin de formation des dirigeants qui doit faire partie des formations ERFAN (mise en place projet de développement club, trésorerie...). Il faudra organiser des réunions dédiées aux orientations de l'ERFAN.

13. Questions diverses

Dominique Berthe : j'ai envoyé à tous les clubs et à tous les présidents de départements un questionnaire pour les équipements (piscines, mode de gestion, ...). Pour le moment, sur les 106 clubs, il y a 13 réponses. Donc je vais relancer les clubs non-répondants ainsi qu'aux présidents de départements afin qu'il fasse relais auprès de leurs clubs. Le questionnaire ne prend que quelques minutes. Le fichier complet des installations nautiques a été récupéré au niveau de la fédération.

Laurent Beaucourt : nous sommes tous actuellement à l'arrêt, nos piscines sont fermées, on ne nage pas. C'est compliqué pour tout le monde. Or on a vu passer sur les réseaux sociaux que le meeting de Béthune était programmé mi-février. Ce meeting est habituellement ouvert à tout le monde (selon les temps de qualification). Dans le contexte d'aujourd'hui, il n'est ouvert qu'au haut niveau. Les entraîneurs et nageurs ne pouvant pas participer sont écœurés de cette situation, sensation de natation à 2 vitesses avec quelques clubs dans l'élite et tous les autres qui sont à l'arrêt. Nous avons besoin de solidarité.

Marc Fortin : nous avons décidé de faire notre meeting, ce n'est pas de gaieté de cœur de choisir certains nageurs, c'est une règle fédérale.

Dominique Cupillard : ce n'est pas une règle fédérale, c'est au-delà de ça. Il y a les populations qui ont le droit de s'entraîner et les populations qui ont le droit de concourir. Je partage la colère de non entraînement d'une partie de la population de nos nageurs, demain je participe à une réunion pour écrire une nouvelle fois à Madame la Ministre pour expliquer cette colère et ce ras le bol. Je partage mais cette population (nageurs listés) a le droit de s'entraîner et a le droit de faire de la compétition.

Laurent Beaucourt : ce n'est pas une question de droit mais de justice.

Sébastien Lysik : il faut donner la possibilité aux nageurs de se confronter avant les échéances qualificatives nationales et internationales.

Benjamin Mercier : même problématique. J'entends bien la frustration de certains mais sous prétexte que certaines catégories ne peuvent pas jouer, ne pas faire jouer l'élite par solidarité n'est pas la bonne solution.

Laurent Beaucourt : un meeting, en ces temps exceptionnel, réservé à l'élite est choquant

Benjamin Mercier : je ne peux que rejoindre Dominique. Demain je serais associé à la réunion pour la préparation de courrier au ministère. La mouvance actuelle qui pense que la fédération est satisfaite si l'élite joue, n'est pas la réalité.

Laurent Beaucourt : les événements renforcent cette idée

Alain Canonne : nous avons fait le choix de conserver le haut niveau y compris en natation course là où il est. Effectivement nous avons 0% de non licencié hors compétition donc nous n'avons pas été retenu. C'est un choix volontaire d'essayer d'aider nos nageurs course au niveau où ils sont, et ils progressent, à continuer. Nous n'avons pas pu faire JAN car le COVID ne nous l'a pas permis. Je regrette un peu finalement le choix final, nous avons demandé une dérogation, nous ne l'avons pas eu. On essaye de privilégier aujourd'hui la compétition dans toutes les disciplines.

Il serait intéressant de connaître la position fédérale sur l'ensemble des Ligues sur l'augmentation du nombre de licencié.

Benjamin Mercier : effet de la crise COVID sur les enfants, prise de poids +6 kg depuis le mois de mars. On est loin de ce débat de haut niveau c'est aussi un problème de santé public. La fédération en a pleinement conscience.

Dominique Cupillard : je vous remercie pour votre participation et votre patience lors de ce comité directeur qui a été très riche pour un premier avec des projets qui sont ambitieux. L'idée est de pouvoir mettre en place ce projet en espérant une reprise des entraînements et des compétitions pour tout le monde. C'est la volonté de la présidente, de tous les membres de la Ligue, de la fédération : un retour vers les bassins pour toutes les populations natatoire et pratique sport santé !

Le Secrétaire Général
Sébastien LYSIK

La Présidente
Dominique CUPILLARD

